

L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE en Pays de la Loire



Témoignage – Projet PERLAIB

Pérenniser l'installation en agriculture biologique en Pays de la Loire

Etude : PERLAIB réseaux élevages lait Pays de la Loire

MAI 2019 • 4 pages

Rédacteur : Anne Claire DANEAU

Diffusion de l'information coordonnée par la Chambre régionale d'agriculture des Pays de la Loire

INSTALLATION EN INDIVIDUEL DANS LE CADRE FAMILIAL



FREDERIC, 32 ANS

Ingénieur agricole

et ancien apprenti au **contrôle laitier 49**

S'installe en 2010 sur l'exploitation familiale

D'abord **avec sa mère pendant 2 ans**

Puis avec de la **main d'œuvre salariée**

« **S'installer** : pour avoir **la liberté d'entreprendre** et de définir **sa propre stratégie** »

« **En bio** : car je suis **passionné par la gestion des prairies** »

POURQUOI AVOIR CHOISI CETTE FERME ?

LE PARCELLAIRE	Très groupé : 110 ha d'un seul tenant et 30 ha à 1 km
LES SOLS	Sains et à bon potentiel sur plus de 70% de la SAU
L'EXPLOITATION FAMILIALE	Assurer la continuité du système mis en place par la génération précédente
UN RESEAU DE CUMA	Développé et qui permet d'avoir accès à du matériel performant
UNE FERME DEJA CONVERTIE A L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE	Ce qui apporte une certaine sécurité et technicité avec : <ul style="list-style-type: none">- Des prairies adaptées (choix des espèces, organisation du pâturage)- Un troupeau mixte (Montbéliard / PrimHolstein) robuste, bien adapté à un système pâturant

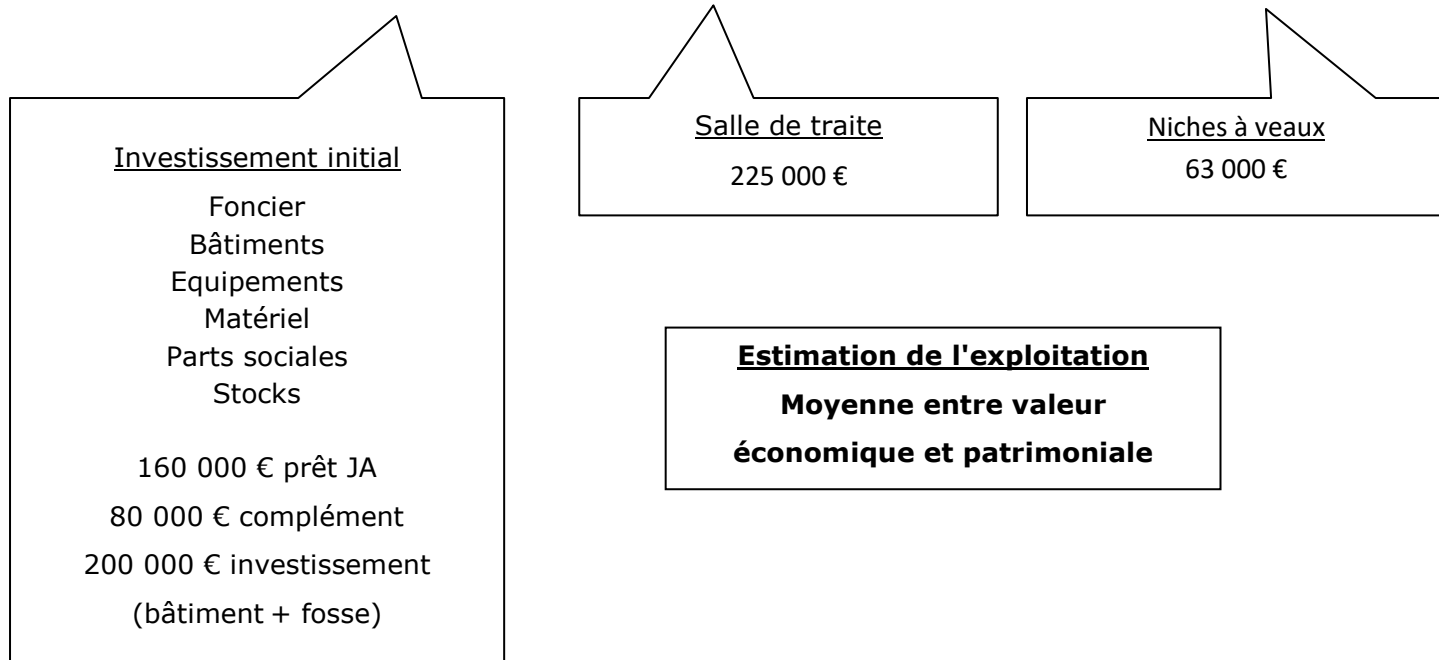
LES GRANDES ETAPES DEPUIS L'INSTALLATION

Mon objectif à l'installation était de produire 600 000L de lait avec 100 vaches. Je n'avais pas anticipé le fait que la salle de traite choisie allait nécessiter la présence de 2 trayeurs. Pour payer cette main d'œuvre salariée, j'ai été contraint de produire plus de lait pour dégager du revenu, et à avoir une organisation salariale complexe pour respecter le droit du travail (amplitude horaire), avec plusieurs salariés dont des temps partiels.



Apprentissage au contrôle laitier 49	Installation En GAEC avec sa mère, reprise de 80% du capital	Départ associée Rachat du capital restant	Agrandissement troupeau Et ajustement du collectif de travail	Agrandissement troupeau Ajustement du collectif de travail
---	--	--	--	---

2 associés 1 salarié 3 j/s 1 salarié 1 j/s	Frédéric 1 salarié 3 j/sem. 1 salarié 4j/sem.	Frédéric 2 salariés 4j/sem. 1 salarié 1/2 temps 1 apprenti	Frédéric 2 salariés 4j/sem. 1 salarié 1/2 temps 2 apprentis
3 UTH 2 associés 144 ha 55 VL 370 000L vendus	2,75 UTH 1 associé 144 ha 70 VL 400 000L vendus	4 UTH 1 associé 144 ha 125 VL 630 000 L vendus	4,5 UTH 1 associé 144 ha 180 VL 730 000L vendus



Comment voyez-vous votre exploitation dans 5 ans ?

« Mon objectif est de stabiliser l'exploitation autour de 1,1 millions de litre de lait. Au niveau main d'œuvre, avec un associé, on garderait l'effectif salarié actuel et on ne prendrait plus d'apprenti »

GERER DES SALARIES

Je n'étais pas préparé à gérer autant de salariés. Les débuts

« Le plus important, c'est d'instaurer une relation de confiance mutuelle et de respect. »

ont été un peu difficiles, il y a eu quelques moments de friction. Ensuite, **j'ai suivi une formation en management**. Même si tout n'est pas parfait aujourd'hui, **j'ai au moins les outils pour gérer au mieux**. Pour faciliter l'organisation du travail et s'assurer qu'il est bien fait, il faut **jouer sur la passion des salariés et leur donner au maximum des tâches qui leur plaisent**.

« Gérer plusieurs salariés fait que vous n'avez jamais l'esprit libre. Il faut toujours penser à ce que vous allez leur faire faire. »

J'ai aussi deux apprentis, ce qui me permet de gagner en souplesse d'organisation au moment de la traite. C'est aussi intéressant pour échanger sur la stratégie de l'exploitation, expliquer ses objectifs et ses choix

Quels conseils donneriez-vous à un jeune ayant à gérer des salariés ?

Ne pas avoir peur de se confronter à ses salariés avant de faire une formation en management pour bien **identifier les problématiques**. **Echanger** avec d'autres agriculteurs, employeurs de main d'œuvre, pour identifier des solutions. Il faut **savoir s'entourer et se faire accompagner**, notamment pour la gestion administrative et tout ce qui concerne le juridique, car la réglementation est complexe et évolue souvent.

L'INSTALLATION PROGRESSIVE

Cela permet de prendre en main l'exploitation en évitant les gros

« Se mettre au courant des indicateurs techniques qu'il faut vite maîtriser »

problèmes. Il faut bien se mettre au courant des indicateurs techniques à ne pas rater et qu'il faut vite maîtriser. La difficulté est de mettre en place ses propres projets tout en gardant une bonne entente avec le cédant.

Quel rôle joue aujourd'hui vos parents ?

Mon père ne participe plus mais ma mère est encore présente. Nous échangeons souvent sur l'élevage des veaux ou le suivi du troupeau.

UN PROJET D'ASSOCIATION ?

C'était important pour moi de démarrer seul pour pouvoir mener mes propres expérimentations, prendre des risques sans avoir à en débattre avec un associé et ne pas

être frustré. Ma personnalité fait qu'il m'a fallu 10 ans pour admettre qu'en système lait, un GAEC a de gros avantages. L'organisation du travail est plus simple, on peut plus facilement se libérer du temps, notamment le week-end. Et ça permet aussi d'être deux à porter la gestion du personnel, les décisions stratégiques et la responsabilité financière. Mentalement c'est important.

« Il m'a fallu du temps pour admettre qu'en système lait, un GAEC a de gros avantages »

VOS CONSEILS SUR L'ESTIMATION DU MONTANT DE REPRISE



Attention à **ne pas surestimer la valeur du matériel**



Être vigilant sur l'état réel du matériel et des bâtiments pour **ne pas sous-évaluer les investissements futurs** à réaliser



S'assurer du **bon état sanitaire du troupeau** pour être en capacité de produire rapidement sa référence



RETROUVEZ CE TMOIGNAGE EN VIDEO !

<https://extranet-pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/videos/detail-dune-video/fiche/sinstaller-en-individuel-avec-des-salaries-1/>

Les actualités et publications en agriculture biologique :

<https://pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/publications/publications-des-pays-de-la-loire/agriculture-biologique/>

Lien accueil transmission des Pays de La Loire :

<https://pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/agriculture-pays-de-la-loire/reglementation/installation-en-agriculture/>

Pour de plus amples renseignements, contactez vos interlocuteurs

J-C HUCHON : 06.45.70.21.67 - jean-claude.huchon@pl.chambagri.fr
S. GELINEAU : 02.53.46.63.17 - silvere.gelineau@pl.chambagri.fr
C. SERVANS : 02.41.18.60.11 - camille.servans@pl.chambagri.fr
C. MORIN : 02.43.67.37.26 - charlotte.morin@mayenne.chambagri.fr
A-C. DANEAU : 02.43.29.24.60 - anne-claire.daneau@pl.chambagri.fr
L. GABORIAU : 02.51.36.82.71 - laurent.gaboriau@pl.chambagri.fr

Programme financé par :



Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale «développement agricole et rural»

Programme de recherche réalisé par :



Résultats diffusés par :

